

Pour un nouveau français mondial

Louis-Edmond Hamelin

Imposer la bâtardise francophone

Volume 6, numéro 2, 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006089ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006089ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hamelin, L.-E. (1982). Pour un nouveau français mondial. *Anthropologie et Sociétés*, 6(2), 141–144. <https://doi.org/10.7202/006089ar>

POUR UN NOUVEAU FRANÇAIS MONDIAL



Louis-Edmond Hamelin

D'après un député de l'Assemblée nationale du Québec, « les solutions véritables de l'amélioration de la place du français dans le monde scientifique ne peuvent venir que d'une action qui intégrerait l'ensemble de la communauté francophone du monde ». À mon sens, de telles interventions intégrées doivent se produire à tous les niveaux de la chaîne linguistique; l'histoire montre bien qu'il ne suffit pas aux parlers français périphériques de s'aligner simplement sur la coutume de la métropole; les participations doivent aussi intervenir en amont d'une consommation standardisée, c'est-à-dire au plan même des aventures créatrices de la langue; un peu comme dans le Marché commun européen, il n'y a pas qu'un seul producteur pour tous les besoins des pays réunis. L'on entend donc par collaboration, une coopération élargie par rapport au vécu le plus répandu.

Peut-on par exemple rêver, à tous les niveaux du langage français scientifique, de beaucoup plus de solidarité, de collaboration, d'échanges, j'aimerais dire d'intimité ? Cette mise en commun des ressources devrait produire un agrandissement, un renforcement d'un français auquel je reconnaîtrais le caractère d'une internationalité plus vraie. Cette langue ne me semblerait plus liée à l'autorité d'un seul pays; elle deviendrait comme polynationale.

Le Québec est-il prêt à participer à l'aventure d'un nouveau français mondial, autrement que comme consommateur ? Avant de répondre par l'affirmative, au moins en ce qui concerne plusieurs secteurs des connaissances, j'aimerais faire état de ma perception du statut de la langue québécoise. Les classifications usuelles des parlers voisins évalués en référence au français fondamental de l'Hexagone apparaissent insatisfaisantes. Le fait de les considérer soit « langue régionale » soit « langue allogène » pousse les observateurs traditionnels à relever quelques régionalismes (*bleuet*) et formes dialectales (*pitoune*) et à cueillir des amérindianismes francisés

* Publié dans *Le Devoir* du 9 janvier 1982.

comme *maskinongé*. D'autres analystes se complaisent à dépister des formes archaïques ou à pourfendre facilement les faiblesses du joual ou du chiac. Cette vue limitative sinon inconsciemment méprisante des choses conduit à qualifier lesdits « parlers canadiens » d'opacité et de non-universalité. Pourrait-on voir les choses autrement ? Le Québec peut fournir plus que des canadianismes « de bon aloi » dont d'ailleurs la plupart ne sont pas originaux de ce continent. Même chose dans les autres pays francophones; la langue wallonne contient plus que des belgicisms de même que le parler suisse des helvétismes.

Ces concepts, me dira-t-on, réfèrent surtout à la langue commune; soit, mais l'image rapetissée que l'on donne ainsi du français québécois courant ne prépare pas du tout à l'acceptation de la terminologie laurentienne dans les sphères scientifiques. Pourquoi ne pas spécifiquement considérer la conceptualisation nouvelle de certains champs de la connaissance et le vocabulaire qui s'ensuit nécessairement ? Dans plusieurs domaines, l'histoire et l'écologie nord-américaine ont favorisé la science du Québec par rapport à celle d'autres régions. Il en est souvent ainsi dans les connaissances appliquées aux pays froids, issues par exemple de la géomorphologie glaciaire, des recherches pluridisciplinaires sur les glaces flottantes (glaciel), du corpus des termes polaires, des sciences du Quaternaire et bien d'autres interventions tel le lexique utile à l'étude des noms de lieux. Des organismes de normalisation devraient s'assurer que ces nouveaux concepts et vocabulaires canadiens prennent racine non seulement dans le goût mais aussi dans l'esprit d'une langue française authentique. Là où le cas se produit, le sort du Québec est-il, après avoir créé évidemment sans contrat, d'attendre une nécessaire approbation de régions linguistiques parfois moins spécialisées que lui ? Cette stratégie du visa préalable ternit la prétention normale du Québec à contribuer d'une façon autonome à l'universalité de la langue française. Le détour de l'autorisation effective me semble un peu long. Est-il indécent d'espérer que la francophonie de périphérie puisse au moins participer à la décision de l'acceptation de néo-francismes de naissance extra-hexagonale ?

Un tel scénario, pas théorique du tout, pose le problème de l'attitude de l'Hexagone face aux promesses québécoises de participation à un français scientifique international. Le mot problème n'est peut-être pas exagéré car, parodiant Churchill, l'on pourrait croire que le Québec et la France sont séparés par une même langue ! À ce sujet, la distance entre les deux pays me semble dépasser le coût des faiblesses du langage laurentien. Évidemment je n'ai aucun droit à donner des conseils à un autre pays; d'autant plus que le Québec a tant besoin du leadership culturel et scientifique de la France. Mais que l'on me permette au moins de réfléchir publiquement. De la part de la France, une attitude de plus grande ouverture au double plan de l'acceptation et de l'association me semblerait souhaitable; elle donnerait plus de force internationale à l'ensemble des parlers francophones. Cet aspect de la parole appartient donc à la principale partie de la

francophonie. Entre les deux pays, il faut dépasser les relations du type Nord-Sud et en arriver à une participation transnationale. Une idéologie de plus grande intimité linguistique est presque à inventer; elle pourrait conduire à un atlantisme scientifique francophone nourri par les interventions des pays de langue française en Europe, en Afrique, en Amérique et aux Antilles. Certes ce mouvement n'arrêtera pas la présente suprématie de l'anglais mais il limiterait la régression du français et pourrait s'avérer le meilleur moyen d'une reprise largement souhaitée.

Si l'on trouvait désirable de s'engager dans la voie d'une collaboration au pair, d'une « coopération linguistique sans compétitions » suivant les mots de Michel Plourde, président du Conseil de la langue française, deux types d'actions pourraient être envisagés. D'abord, modifier la composition des comités linguistiques France-Québec par l'adjonction de membres autres que des techniciens de la langue; peut-être faudrait-il accepter que le français est trop important pour n'appartenir qu'aux grammairiens. De toute façon, la plupart d'entre eux ne semblent pas posséder, hors des sciences du langage, de fortes connaissances scientifiques; il leur est alors aisé de qualifier de jargon la langue technique. Purisme, malthusianisme et passéisme (appréciation exagérée du passé) semblent avoir souvent caractérisé les décisions de ces techniciens du langage. Ce n'est pas la place du tréma dans « ciguë » qui importe d'abord dans cette période d'urgence du français ! En second lieu, s'il est vrai que la langue et la culture ont de fortes implications géopolitiques, l'objectif d'une meilleure collaboration scientifique entre les parlers francophones échoit aux politiciens, des politiciens évidemment ouverts aux conjonctures de la science. Ici presque toute une organisation fonctionnelle inter-francophonienne est à bâtir.

Convenons que je n'ai pas plus de droit à m'adresser aux anglophones qu'aux Hexagonaux mais me semblent nécessaires de nombreux redressements à l'intérieur de l'anglophonie. Puisque la compréhension des choses ne peut venir que d'une multitude d'éclairages, l'attitude de totale indifférence qui a caractérisé le troisième quart du XXe siècle était injustifiable. Depuis peu, les positions se modifient dans le sens d'une audition passive, par les anglophones, de quelques communications en français.

Mais un nouveau danger perce : le ghetto. Dans un récent congrès international tenu en Suisse et fortement dominé par une anglophonie d'usage, les dirigeants ont cru bon de donner aux francophones une chance apparemment satisfaisante, celle de bénéficier d'une individualité propre; au plan des échanges internationaux, le résultat fut désastreux; la section proprement francophone n'a rassemblé qu'un pour cent de tous les participants; dans cette réunion internationale, les francophones qui ont choisi de s'isoler, ont à la fois été peu écoutés et ils ont peu donné. Cette méthode de séparation ne fait pas respecter avec profit la langue française.

L'anglophonie ne doit pas non plus croire que le fait de traduire de l'anglais au français suffit à créer une présence francophone acceptable, comme cela est arrivé dans la géographie du Canada anglais; cette autre méthode n'introduit pas du tout une science d'inspiration française. De même, l'acceptation d'un certain « Fren-glish » ou le simple alignement de concepts français sur des concepts anglais sont loin de créer le faciès d'une francophonie satisfaisante.

Faut-il reprendre le conseil de Gérard Pelletier, ex-ambassadeur du Canada en France, « le Canada anglais devrait découvrir la France » ? Ajoutons et toute la francophonie. Là, comme il s'agit aussi de modifications de mentalité, les progrès ne pourront se faire connaître qu'avec lenteur. Des échanges personnels, des traductions, des résumés d'office en français et en anglais, des réécritures du texte de base dans l'autre langue et surtout une action intégrée et fonctionnaliste de tous les pays francophones de même qu'une volonté chez les locuteurs faciliteront aux anglophones le chemin d'une certaine francophonie.

L'un des moyens d'assurer au français scientifique une meilleure position internationale réside à l'intérieur même de la francophonie. Des titres célèbres de France invitent à désirer une nouvelle *Franciade*, cette fois non pour quitter l'ancêtre latin mais pour accueillir, assembler d'une manière plus fonctionnelle, les divers parlers français. L'histoire a également laissé l'exemple du *Discours sur l'universalité de la langue française*, discours à refaire non au plan de la consommation et surtout chez les classes aisées comme au temps de Rivarol, mais au plan d'une bien meilleure contribution de chaque pays francophone dans son domaine d'autorité propre. Il s'agirait de profiter, d'un plus grand usage de tous les témoignages linguistiques des divers parlers francophones. Il serait fort étonnant qu'une plus judicieuse exploitation de toutes les ressources francophoniennes ne conduise pas à un accroissement d'authenticité, de vérité et de rayonnement mondial du français. À ce moment-là, l'on serait peut-être davantage justifié de parler de français universel et généralisé; celui-là représentant la situation polynationale actuelle et non plus le prolongement d'une hégémonie historique nationale même si elle demeure de grande valeur. D'après Paul Valéry, « les nations ne doivent pas confondre leurs vrais intérêts et leurs vœux »; en conséquence, la cause collective du français de même que la dominance anglophone font souhaiter une certaine complémentarité de tous les corpus scientifiques des parlers francophones.

Reste à déterminer le lieu-moteur de ce rassemblement linguistique multiplicateur : la francophonie-noyau ou les francophonies périphériques ? Gageons pour le deuxième groupe car, d'après un certain modèle économique, le pouvoir tend à glisser de la région centrale vers les périphéries; ces dernières verraient à associer convenablement toutes les francophonies.